

L'ONU qualifie de « désastreuse » la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés



Un enfant joue avec un cerf-volant là où une frappe aérienne israélienne a eu lieu à Gaza.

Nations Unies, 10 décembre (RHC) La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a déclaré mardi que la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés était devenue « désastreuse », avec de graves violations touchant environ quatre millions de

personnes.

« Il est clair que cela a également un impact négatif sur les perspectives de paix et de développement durable pour Israël, ainsi que pour la région environnante », a-t-elle fait valoir.

Mme Bachelet s'exprimait devant le Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, à Genève.

Elle a affirmé que « quelle que soit la longueur du chemin parcouru, l'expression 'interminable' ne peut être une description acceptable de toute situation dans laquelle les droits de l'homme sont violés et abusés ».

« Seule la fin de l'occupation peut apporter une paix durable et établir les conditions dans lesquelles les droits humains de tous peuvent être pleinement respectés », a-t-elle ajouté.

La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet.

En mai de cette année, on a assisté à la plus importante escalade des hostilités depuis 2014, ce qui a entraîné la mort de 261 Palestiniens, dont 67 enfants. Le Haut Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) a déterminé que 130 des personnes tuées étaient des civils.

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies avait alors décidé de créer une commission d'enquête internationale indépendante. Son premier rapport devrait être présenté en juin de l'année prochaine.

Pour Mme Bachelet, la population de Gaza continue également de souffrir d'un blocus terrestre, maritime et aérien mis en place par Israël depuis 15 ans, avec des infrastructures vitales qui s'effondrent et un système d'égouts qui se dégrade.

« Les restrictions sévères des déplacements et les obstructions à l'accès des populations aux biens et services essentiels, y compris les soins de santé spécialisés, génèrent d'immenses souffrances », a affirmé Mme Bachelet.

Elle a noté que les efforts de reconstruction et de redressement sont en cours, que la fragile cessation des hostilités se poursuit et que certains biens ont été progressivement autorisés à entrer à Gaza.

Les conditions humanitaires, cependant, « restent profondément préoccupantes ».

Le 19 octobre, Israël a désigné six organisations de la société civile palestinienne comme des « organisations terroristes » au titre de la loi antiterroriste israélienne de 2016.

Le 7 novembre, elles ont également été déclarées illégales dans le territoire occupé en vertu du Règlement d'urgence (défense) de 1945.

Selon Mme Bachelet, ces décisions « semblent avoir été fondées sur des motifs vagues ou infondés, y compris des allégations liées à des activités légitimes et entièrement pacifiques de défense des droits de l'homme ».

Les six organisations travaillent avec la communauté internationale, y compris l'ONU, depuis des décennies.

Pour la Haut-Commissaire, les allégations de liens avec le terrorisme sont « extrêmement graves », mais « sans preuves substantielles adéquates, ces décisions semblent arbitraires et érodent davantage

l'espace civique et humanitaire dans le territoire palestinien occupé».

« Elles peuvent donc légitimement être considérées comme une attaque contre les défenseurs des droits de l'homme, contre les droits aux libertés d'association, d'opinion et d'expression, et contre le droit à la participation publique », a-t-elle fait valoir.

Depuis juin 2021, le HCDH a également documenté des cas d'agressions de journalistes et de défenseurs des droits de l'homme, ainsi que des cas d'intimidation, de violence et de harcèlement sexistes, de recours excessif à la force, d'arrestations arbitraires et de censure.

Mme Bachelet a informé le Comité qu'elle était préoccupée par le nombre important de Palestiniens tués et blessés par les forces israéliennes, ainsi que, de plus en plus, par des colons armés.

Elle est particulièrement alarmée par les incidents récurrents d'usage excessif de la force entraînant des morts et des blessés chez les enfants palestiniens. Cette année, les forces israéliennes ont tué 16 enfants en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

Appelant à des enquêtes et à la reddition des comptes, elle a noté que « l'impunité chronique » a été soulevée à plusieurs reprises dans des rapports de l'ONU.

Elle a déclaré que la violence liée aux colons à l'encontre des Palestiniens atteignait désormais des « niveaux alarmants ». Au cours de l'année écoulée, 490 incidents ont fait des morts, des blessés et/ou des dégâts matériels importants, soit le nombre le plus élevé de cas de violence par des colons jamais enregistré par les Nations Unies. Actuellement, cela représente une moyenne de presque un incident de violence par des colons par jour.

Pour la Haut-Commissaire, les enfants continuent de souffrir de manière disproportionnée des cycles récurrents d'escalade militaire et des privations qui y sont associées.

Les rapports des partenaires des Nations Unies indiquent que 75% des enfants de Gaza ont besoin d'un soutien en matière de santé mentale et d'aide psychosociale, ainsi que d'autres services.

Actuellement, 160 enfants palestiniens sont détenus par Israël, certains sans inculpation, en vertu des règles de détention administrative.

En vertu du droit international, la détention administrative n'est autorisée que dans des circonstances exceptionnelles. Pour Mme Bachelet, « ce n'est pas le cas aujourd'hui dans le territoire palestinien occupé ».

Elle a conclu en disant que son Bureau continue également de recevoir des informations « inquiétantes » sur les mauvais traitements infligés aux enfants lors de leur arrestation, transfert, interrogatoire et détention par les autorités israéliennes.

Source news.un.org

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/279475-lonu-qualifie-de-desastreuse-la-situation-des-droits-de-lhomme-dans-les-territoires-palestiniens-occupes>



Radio Habana Cuba